

Bandes fleuries

Outre l'enherbement classique entre les rangs de vigne, il est possible d'aménager des bandes fleuries en dehors du rang.

En bordure de parcelle ou dans les tournières, celles-ci sont extrêmement précieuses pour la biodiversité. Les bandes enherbées dans le vignoble peuvent avoir plusieurs fonctions. Il y a deux emplacements possibles : dans l'inter-rang (notamment pour remplacer le rang enherbé), en bordure de parcelle et dans les tournières. Les compositions végétales de ces mélanges varient entre 20 et 25 espèces d'origine locale à pousse lente et de familles très différentes.

Intérêts pour les viticulteurs

- **Amélioration de la structure** du sol et donc de la disponibilité des nutriments
- **Facilitation de l'infiltration** lors des épisodes pluvieux et donc réduction de l'érosion du sol
- **Espace de vie** et de développement pour les insectes auxiliaires, qui contribuent à limiter l'impact des ravageurs potentiels sur la vigne.
- **Amélioration de la qualité du paysage** viticole
- Augmentation de la stabilité naturelle.

Intérêts pour la biodiversité

- **Augmenter** de manière significative la **richesse en espèces locales**.
- Diversifier les ressources végétales
- Etaler la période de floraison pendant toute la période de végétation
- Diversifier les ressources alimentaires pour les pollinisateurs et les oiseaux
- Retrouver des écosystèmes plus équilibrés
- Augmentation de la biodiversité à travers l'apport d'espèces locales, qui va augmenter de façon significative au cours du temps avec les transports par les pollinisateurs, les auxiliaires, les oiseaux et autres micromammifères.



Centaurée jacée



Medicago lupulina



Silene latifolia



Agrostemma githago



Centaurea cyanus



Tragopogon pratensis



Il existe plusieurs possibilités pour l'aménagement et l'entretien de ces bandes fleuries, chacune étant favorable à différentes espèces animales et végétales. La surface est ensemencée et délimitée de temps en temps par des passages ou des fauchages (fauche tardive conseillée), des espèces nouvelles s'y installent transportées par les animaux.

Les bandes fleuries peuvent apporter de nombreuses espèces végétales supplémentaires dans une parcelle. Par conséquent, les oiseaux, les insectes et les reptiles reprendront possession de la surface et le nombre d'espèces animales et végétales augmentera rapidement.

Quand ?

L'implantation optimum est à l'automne, juste après les vendanges, en Suisse entre mi-août et mi-septembre ou au printemps, de début avril à début mai, selon les conditions météorologiques. Les semis de printemps sont souvent en concurrence avec la flore adventice émergente, les espèces annuelles à développement rapide aident à tenir les mauvaises herbes en échec.

Conseils pour la mise en œuvre pratique

- Nous recommandons en principe l'ensemencement en automne (jusque mi-septembre) pour garantir une croissance sûre ou en printemps (Avril) dépendamment des conditions climatiques local.
- Préparation soigneuse du lit de semences (laisser lever les herbes spontanées entre les 2-3 passages de travail)
- **Rouler** directement après l'ensemencement pour enfouir les graines dans le sol pour assurer un bon contact terre/graine et assurer une bonne germination.
- Connaissance précise des **conditions du sol** afin d'adapter les semences à la situation **locale**.
- Il faut veiller à ce que les mesures n'entraînent pas de restrictions pour la viticulture.
- Le moment de la fauche doit être adapté au cycle de vie des plantes, par exemple pour permettre un auto-ensemencement (fauche tardive, si une seule fois).



© Béatrice Steinmann (FiBL)



© Béatrice Steinmann (FiBL)

Comment ?

Elles s'installeront dans l'interligne pendant une dizaine d'années. Mais il est également possible de les régénérer par grattage en apportant quelques graines d'espèces locales.

Mesures d'amélioration de la biodiversité

Pour les bandes fleuries anciennes : laisser la végétation spontanée sur pied pendant une longue période, afin de créer une surface d'hivernage pour les papillons (par exemple).

Faucher « avec export » au lieu de broyer : créer de la diversité en retirant les nutriments pour permettre aux espèces végétales moins vigoureuses de s'établir.

Mélange de fleurs : efficace pour favoriser les insectes et la diversité des fleurs à condition de semer et d'entretenir régulièrement (choix : annuelles – biennuelles – vivaces).

Ensemencement par battage : ensemencement de semences régionales récoltées sur des prairies de grande valeur écologique afin de promouvoir la biodiversité régionale. (Condition préalable : analyse précise du **sol** afin d'harmoniser le sol et les besoins en substances nutritives du semis).



© Chantal Raboin



Conditions pour une installation réussie des bandes fleuries

- Temps et ressources en personnel disponibles pour la préparation du lit de semences et l'entretien
- Accès aux équipements et aux machines
- Préparation soigneuse du lit de semences (laisser lever les mauvaises herbes entre les 2–3 passages de travail, dépend de la présence de nombreuses mauvaises herbes ou graminées concurrentes)
- Immédiatement après le dernier travail du sol, semer (mécaniquement ou manuellement), recouvrir légèrement les graines (0,5 cm) et passer ensuite un rouleau rugueux
- Maintenir la végétation du sous-rang à un niveau bas
- Au moins une taille de nettoyage > 15 cm lorsque les plantes sont serrées (apporter de la lumière au sol pour les germes tardifs) et avant que les tiges des plantes ne soient lignifiées (laisser les feuilles les plus basses pour protéger les germes)
- Lors du mulching, régler des hauteurs de coupe > 15 cm ; si ce n'est pas possible, dès que la plupart des plantes paillent (p. ex. les marguerites) sont fanées (début juin)
- Deuxième coupe de mulch à partir de la fin de l'été jusqu'à l'automne
- Troisième coupe de mulch à la fin de l'automne si nécessaire
- Veiller à la pression des souris (puis mulcher)

Entretien à partir de la 2e année d'implantation

- Si possible, ne pas placer le bois de taille dans les entre-lignes semées (max. bois d'une rangée, flécher à la fin de l'hiver)
- Nombre de coupes : 1–2 (3 les années humides)
- Pour le mulching, choisir idéalement des hauteurs de coupe > 15 cm
- Première coupe précoce mars à début avril (avant la formation des têtes florales des herbes semées) ; si ce n'est pas possible, dès que la plupart des plantes sont fanées (début juin)
- Deuxième coupe de mulch à partir de la fin de l'été jusqu'à l'automne
- Troisième coupe de mulch à la fin de l'automne si nécessaire
- Veiller à la pression des souris (puis mulcher)
- Possibilité de pâturage sur une courte période à partir de la 3ème année d'existence.

Composition de mélanges

Espèces végétales	Fonctions dans le vignoble
Espèces annuelles comme la moutarde des champs (<i>Sinapis arvensis</i>), le sarrasin (<i>Fagopyrum esculentum</i>) ou le bleuet (<i>Centaurea cyanus</i>)	Couverture rapide du sol l'année du semis, garde-place et protection pour les germes pluriannuels, amélioration du sol grâce à un enracinement profond dans le sol, source de nourriture pour les auxiliaires.
Des graminées comme le flouve odorante (<i>Anthoxanthum odoratum</i>) ou le brome des toits (<i>Bromus tectorum</i>)	Stabilisation de la surface du sol et donc possibilité de passage de véhicules, protection contre l'érosion, stabilité de l'association végétale pluriannuelle, concurrence moindre de la vigne comme certaines espèces spontanées (par ex. chiendent rampant), source de nourriture pour les acariens prédateurs.
Différentes herbes pluriannuelles comme les composées et les ombellifères (ex. carotte sauvage (<i>Daucus carota</i>) ou centaurée des prés (<i>Centaurea jacea</i>))	Nourriture et habitat pour les auxiliaires comme les ichneumons, les chrysopes, les coccinelles, les punaises prédatrices et autres insectes.
Légumineuses comme le lotier corniculé (<i>Lotus corniculatus</i>) ou le luzerne lupuline (<i>Medicago lupulina</i>)	Fixation de l'azote, amélioration du sol, réduction des nématodes, nourriture pour les auxiliaires et autres insectes.



Exemple de mélange

adapté pour les parcelles VINBIODIV en France (semis oct 2022).

Les mélanges doivent être adaptés aux conditions locales avec de fortes valeurs pollinisatrices, pour les auxiliaires et un intérêt pour toute la microfaune. La valeur pollinisatrice se mesure pour chaque plante par son attraction visuelle, son accessibilité à la fleur et la récompense qu'elle possède (quantité et qualité de nectar et de pollen)

MELANGE FLEURI VITICOLE LOCALINRAE
80% Fleurs sauvages + 20% graminées sauvages

Composition* :

80% FLEURS SAUVAGES		PMG
• 4%	ACHILLEA MILLEFOLIUM	0,20 VL ALSACE
• 2%	ANTHEMIS TINCTORIA	0,40 ALSACE
• 5,5%	ANTHYLLIS VULNERARIA	2,80 VL ALSACE
• 2%	DIANTHUS CARTHUSIANORUM	1,00 VL ALSACE
• 2,5%	GALIUM VERUM	0,50 VL ALSACE
• 14%	CENTAUREA CYANUS	3,80 VL ALSACE
• 2,5%	CENTAUREA JACEA	1,20 VL ALSACE
• 2%	KNAUTIA ARVENSIS	4,70 VL ALSACE
• 4,5%	LEUCANTHEMUM IRCUTIANUM	0,40 VL ALSACE
• 3,5%	MEDICAGO FALCATA	2,00 VL ALSACE
• 4,5%	ONOBRYCHIS VICIFOLIA	20,00 ALSACE
• 0,3%	ORIGANUM VULGARE	0,10 BASSIN RHENAN
• 3%	PAPAVER RHOEAS	0,10 VL ALSACE
• 3%	SALVIA PRATENSIS	1,80 VL ALSACE
• 7%	SANGUISORBA MINOR	7,00 VL ALSACE
• 4,5%	SILENE VULGARIS	0,70 VL ALSACE
• 2%	LOTUS CORNICULATUS	1,20 VL ALSACE
• 2,8%	ALLIUM SCHOENOPRASUM	1,10 BASSIN RHENAN
• 3%	TRAGOPOGON PRATENSIS	7,00 VL ALSACE
• 0,4%	ECHIUM VULGARE	2,90 VL ALSACE
• 2,5%	PETORRHAGIA PROLIFERA	1,30 VL ALSACE
• 0,5%	CENTAUREA SCABIOSA	5,70 VL ALSACE
• 3,5%	DAUCUS CAROTA	1,00 VL ALSACE

20% GRAMINEES SAUVAGES		
• 1,5%	BRACHYPODIUM PINNATUM	3,20 VL ALSACE
• 7%	FESTUCA RUBRA	1,10 VL ALSACE
• 1,5%	ANTHOXANTHUM ODORATUM	0,60 VL ALSACE
• 8%	BROMUS ERECTUS	5,40 VL ALSACE
• 2,5%	FESTUCA GUESTFALICA OVINA	0,50 VL ALSACE

Semis :
 - Densité : 3 à 5 g/ m²
 - Période de semis : printemps / automne (privilégier un semis d'automne si possible, cela permet une levée plus homogène et moins de concurrence des adventices)

COND : 048842 POIDS : 1 KG

Reproduction/publication administrative ou commerciale interdite sans accord préalable.
 *Tous réserves des espèces/cantons disponibles.

www.nungesser-seminces.fr

1 Vignoble Pfister, Bözen



Les bandes fleuries constituent une base alimentaire importante et un habitat pour les abeilles sauvages et autres insectes.

Installées dans le vignoble, elles permettent de combiner idéalement la promotion des insectes utiles et la production de denrées alimentaires.

De plus, les fleurs qui s'épanouissent entre les vignes sont magnifiques à regarder.

Yvonne & Reto Pfister, Bözen

2 Domaine Kientzler, Ribeauvillé



L'implantation de couverts fleuris peu gourmands en eau permet de proposer une floraison tout au long du printemps et de l'été afin de fournir de la nourriture au pollénisateur lors de ces deux saisons importantes. On s'est rendu compte qu'en fin de saison, le bol alimentaire des abeilles était beaucoup moins diversifié et plus réduit.

Thierry Kientzler, Ribeauvillé



Un projet multipartenaire



Cofinancé par



agroecologie-rhin.eu/vinbiodiv



• Bio en Grand Est •

